



Document d'Informations Clés

Ref. interne: EI3797AAA

URL : <http://kid.bnpparibas.com/EI3797AAA-938C5-FR.pdf>

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Athena Top Pharma Octobre 2021

ISIN	XS2291636806
Initiateur	BNP Paribas S.A. - www.bnpparibas.com Tel. +33 (0)1 57 08 22 00 pour plus d'informations
Émetteur	BNP Paribas Issuance B.V.
Garant	BNP Paribas S.A.

Cotation	Luxembourg Stock Exchange
Offre au public	Non
Autorité compétente	Autorité des marchés financiers (AMF)
Date de production du document	8 juillet 2021 11:50:59 CET

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

► Type

Ce produit est un EMTN, un titre de créance négociable.

► Objectifs

Ce produit est indexé sur la performance d'un indice sous-jacent. Ce produit sera remboursé à la Date de remboursement, à moins qu'il ne soit remboursé de manière anticipée conformément aux dispositions relatives au Remboursement anticipé automatique ci-après.

À moins que le produit n'ait été remboursé de manière anticipée, les dispositions suivantes s'appliqueront.

À la Date de remboursement, vous recevrez, par EMTN :

1. Si le Prix de référence final est supérieur(e) ou égal(e) à 80% du Prix de référence initial : un montant équivalent à 178% de la Valeur nominale.
2. Si le Prix de référence final est inférieur(e) à 80% du Prix de référence initial :

a. Si aucun Franchissement de Barrière n'est survenu : un montant équivalent à la Valeur nominale.

b. Si un Franchissement de Barrière est survenu : un montant équivalent à la Valeur nominale, diminué de la Performance du Sous-jacent. Vous subirez donc une perte partielle ou totale de la Valeur nominale.

Remboursement anticipé automatique : Si, à une Date d'évaluation de remboursement anticipé automatique, le cours de clôture du Sous-jacent est supérieur(e) ou égal(e) à 100% du Prix de référence initial, le produit sera remboursé à la date correspondante. Vous recevrez, par EMTN un montant équivalent à la Valeur nominale, plus une prime qui dépend du Taux de sortie applicable.

Avec :

- Un Franchissement de Barrière intervient si le Prix de référence final est inférieur(e) à la Barrière.
- La Performance d'un Sous-jacent correspond à la différence entre son Prix de référence final et son Prix de référence initial, divisée par son Prix de référence initial, exprimée en valeur absolue.
- Le Prix de référence initial correspond au cours de clôture du Sous-jacent à la Date de constatation initiale.
- Le Prix de référence final correspond au cours de clôture du Sous-jacent à la Date de constatation finale.

► Données sur le produit

Date de constatation initiale	15 octobre 2021
Date d'émission	22 juillet 2021
Date de constatation finale	15 octobre 2031
Date de remboursement (échéance)	29 octobre 2031

Barrière	60% du Prix de référence initial
Date(s) de remboursement anticipé automatique	Voir Annexe

Prix d'émission	100%
Devise du produit	EUR
Valeur nominale (par EMTN)	1 000 EUR

Date(s) d'évaluation de remboursement anticipé automatique	Voir Annexe
Taux de sortie	Voir Annexe

Sous-jacent	Code Bloomberg
Solactive Europe & US Top Pharmaceuticals 2020 AR 5% Index	SOPH2020

Les termes du produit prévoient qu'en cas d'événements exceptionnels : (1) des ajustements peuvent être effectués auprès du produit et/ou (2) l'Émetteur du produit peut rembourser le produit par anticipation. Ces événements sont précisés dans les termes du produit et sont principalement en lien avec le(s) Sous-Jacent(s), le produit et l'émetteur du produit. Le retour sur investissement (s'il y a) peut être différent des scénarios décrits au dessus et notamment moins conséquent que le montant investi.

Tout remboursement décrit dans ce document (y compris les gains potentiels) est calculé sur la base de la Valeur Nominale Courante, hors frais, commissions, prélèvements sociaux et fiscaux éventuels applicables au cadre d'investissement et en l'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant ainsi que en cas de mise en résolution du Garant.

► Investisseurs de détail visés

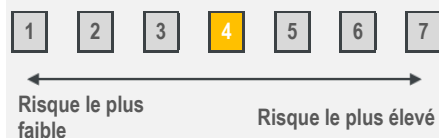
Ce produit a été conçu pour les investisseurs de détail qui :

- disposent d'un horizon d'investissement à long terme (plus de cinq ans).
- cherchent à investir dans un produit de croissance, éventuellement pour diversifier leur portefeuille.
- sont en mesure de supporter des pertes pouvant atteindre la totalité de la Valeur nominale à échéance et acceptent l'éventualité d'un remboursement anticipé du produit.
- disposent de connaissances suffisantes sur les marchés financiers, leurs fonctionnements et leurs risques, et la classe d'actifs du sous-jacent ou ont été informés de ces éléments par un professionnel.

Classification : Internal

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

► Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à l'échéance. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Vous recevrez des paiements libellés dans la devise du produit, qui est susceptible de différer de votre devise nationale. Dans ce cas, **prenez bien conscience du risque de change**. Le rendement final que vous obtiendrez dépend du taux de change entre les deux devises. Ledit risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur susmentionné.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Pour de plus amples informations sur l'ensemble des risques, veuillez consulter les articles relatifs aux risques dans la documentation juridique.

► Scénarios de performance

Il est impossible de prévoir avec précision l'évolution future du marché. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains des résultats possibles basée sur les rendements récents. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

Investissement de 10 000 EUR				
Scénarios		1 an	5 ans	Échéance
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 595,43 EUR	4 225,21 EUR	3 893,3 EUR
	Rendement annuel moyen	-84,05%	-15,83%	-9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 852,02 EUR	6 395,41 EUR	10 000 EUR
	Rendement annuel moyen	-31,48%	-8,55%	0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 780 EUR	10 780 EUR	10 780 EUR
	Rendement annuel moyen	7,8%	1,51%	0,75%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 780 EUR	11 820 EUR	12 665 EUR
	Rendement annuel moyen	7,8%	3,4%	2,39%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 années, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si BNP Paribas S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Si l'Émetteur est en défaut de paiement ou fait faillite, vous pouvez prétendre à un paiement de la part du Garant, en vertu d'une garantie inconditionnelle et irrévocable de tout montant exigible. Si le Garant est en défaut de paiement ou fait faillite, vous pourrez subir une perte à hauteur de la totalité du montant investi.

Le produit n'est couvert par aucun système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que BNP Paribas, agissant en qualité de Garant, est agréé en tant qu'établissement de crédit en France et est soumis en tant que tel au régime de résolution bancaire introduit par la Directive européenne 2014/59/UE du 15 mai 2014 établissant un cadre pour le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. Cette nouvelle réglementation confère, entre autres, aux autorités de résolution, le pouvoir de modifier les principaux termes de la garantie, de réduire, y compris jusqu'à zéro, les montants susceptibles d'être dûs par le Garant au titre de la garantie ou de convertir les montants susceptibles d'être dûs par le Garant au titre de la garantie en titres de capital. L'investisseur est susceptible de ne pas recouvrer, le cas échéant, la totalité ou partie du montant qui est dû par le Garant au titre de la garantie ou l'investisseur peut être susceptible de recevoir, le cas échéant, tout autre instrument financier émis par le Garant (ou toute autre entité) en remplacement du montant qui est dû au titre du produit émis par l'Émetteur. Il est entendu que dans cette hypothèse, le montant perçu par l'investisseur pourra être significativement inférieur au montant dû au titre du produit, à échéance.

Que va me coûter cet investissement?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

► Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10 000 EUR			
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez à l'échéance
Coûts totaux	932,94 EUR	878,98 EUR	872,2 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	9,33%	1,7%	0,84%



► Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,84%	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Coûts de sortie	0%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0%	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence.
	Commissions d'intéressement	0%	L'incidence des commissions d'intéressement.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

La période de détention recommandée du produit court jusqu'au 29 octobre 2031, qui correspond à l'échéance du produit. Toutefois, la durée du produit n'est pas connue à l'avance, car il est susceptible d'être remboursé de manière anticipée.

L'objectif du produit est de vous fournir le profil de remboursement décrit dans la rubrique « En quoi consiste ce produit ? » ci-dessus. Cela s'applique uniquement si le produit est conservé jusqu'à son échéance.

Dans des conditions normales de marché, vous pourrez revendre ce produit à un prix qui dépendra des paramètres de marché au moment de la revente, ce qui pourrait engendrer une perte. En cas de revente, une commission de 0,50% sera déduite du prix de marché, cette commission pourrait être augmentée dans des conditions exceptionnelles de marché.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte concernant la personne ayant conseillé ou vendu le produit peut lui être directement soumise.

Toute plainte concernant le produit peut être soumise en écrivant à l'adresse suivante : BNP Paribas CLM Regulations - Complaints Management, 10 Harewood Avenue, LONDON NW1 6AA, UK, en envoyant un e-mail à cib.priips.complaints@bnpparibas.com, ou en utilisant le formulaire en ligne disponible sur le site Internet suivant : <https://kid.bnpparibas.com/cib>.

Autres informations pertinentes

Les informations contenues dans le présent Document d'Informations Clés ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente du produit, et ne sauraient vous dispenser de contacter votre banque ou conseiller.

Pour obtenir des informations exhaustives sur le produit, y compris sur les risques encourus, veuillez-vous référer à la documentation juridique du produit, disponible gratuitement auprès de votre conseiller financier.

Ce produit ne peut être ni offert, ni vendu, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique ou à des « U.S. persons ». L'expression « U.S. person » est définie dans la Réglementation S en vertu de l'U.S. Securities Act of 1993 (Securities Act). L'offre de ce produit n'a pas été enregistrée en vertu du Securities Act.

Le(s) Sponsor(s) de l'indice ne fait/ont aucune déclaration quant à l'opportunité d'une transaction sur le produit qu'il(s) s'abstient/s'abstiennent de vendre et de promouvoir.



► Remboursement anticipé automatique



Date(s) d'évaluation de remboursement anticipé automatique	Date(s) de remboursement anticipé automatique	Taux de sortie
17 octobre 2022	31 octobre 2022	7,80% de la Valeur nominale
15 novembre 2022	29 novembre 2022	8,45% de la Valeur nominale
15 décembre 2022	29 décembre 2022	9,10% de la Valeur nominale
17 janvier 2023	31 janvier 2023	9,75% de la Valeur nominale
15 février 2023	1 mars 2023	10,40% de la Valeur nominale
15 mars 2023	29 mars 2023	11,05% de la Valeur nominale
17 avril 2023	2 mai 2023	11,70% de la Valeur nominale
15 mai 2023	29 mai 2023	12,35% de la Valeur nominale
15 juin 2023	29 juin 2023	13% de la Valeur nominale
17 juillet 2023	31 juillet 2023	13,65% de la Valeur nominale
15 août 2023	29 août 2023	14,30% de la Valeur nominale
15 septembre 2023	29 septembre 2023	14,95% de la Valeur nominale
16 octobre 2023	30 octobre 2023	15,60% de la Valeur nominale
15 novembre 2023	29 novembre 2023	16,25% de la Valeur nominale
15 décembre 2023	29 décembre 2023	16,90% de la Valeur nominale
16 janvier 2024	30 janvier 2024	17,55% de la Valeur nominale
15 février 2024	29 février 2024	18,20% de la Valeur nominale
15 mars 2024	2 avril 2024	18,85% de la Valeur nominale
15 avril 2024	29 avril 2024	19,50% de la Valeur nominale
15 mai 2024	29 mai 2024	20,15% de la Valeur nominale
17 juin 2024	1 juillet 2024	20,80% de la Valeur nominale
15 juillet 2024	29 juillet 2024	21,45% de la Valeur nominale
15 août 2024	29 août 2024	22,10% de la Valeur nominale
16 septembre 2024	30 septembre 2024	22,75% de la Valeur nominale
15 octobre 2024	29 octobre 2024	23,40% de la Valeur nominale
15 novembre 2024	29 novembre 2024	24,05% de la Valeur nominale
16 décembre 2024	30 décembre 2024	24,70% de la Valeur nominale
15 janvier 2025	29 janvier 2025	25,35% de la Valeur nominale
18 février 2025	4 mars 2025	26% de la Valeur nominale
17 mars 2025	31 mars 2025	26,65% de la Valeur nominale
15 avril 2025	29 avril 2025	27,30% de la Valeur nominale
15 mai 2025	29 mai 2025	27,95% de la Valeur nominale
16 juin 2025	30 juin 2025	28,60% de la Valeur nominale
15 juillet 2025	29 juillet 2025	29,25% de la Valeur nominale
15 août 2025	29 août 2025	29,90% de la Valeur nominale
15 septembre 2025	29 septembre 2025	30,55% de la Valeur nominale
15 octobre 2025	29 octobre 2025	31,20% de la Valeur nominale
17 novembre 2025	1 décembre 2025	31,85% de la Valeur nominale
15 décembre 2025	29 décembre 2025	32,50% de la Valeur nominale
15 janvier 2026	29 janvier 2026	33,15% de la Valeur nominale
17 février 2026	3 mars 2026	33,80% de la Valeur nominale
16 mars 2026	30 mars 2026	34,45% de la Valeur nominale
15 avril 2026	29 avril 2026	35,10% de la Valeur nominale
18 mai 2026	1 juin 2026	35,75% de la Valeur nominale
15 juin 2026	29 juin 2026	36,40% de la Valeur nominale
15 juillet 2026	29 juillet 2026	37,05% de la Valeur nominale
17 août 2026	31 août 2026	37,70% de la Valeur nominale
15 septembre 2026	29 septembre 2026	38,35% de la Valeur nominale
15 octobre 2026	29 octobre 2026	39% de la Valeur nominale
16 novembre 2026	30 novembre 2026	39,65% de la Valeur nominale
15 décembre 2026	29 décembre 2026	40,30% de la Valeur nominale
15 janvier 2027	29 janvier 2027	40,95% de la Valeur nominale
16 février 2027	2 mars 2027	41,60% de la Valeur nominale
15 mars 2027	30 mars 2027	42,25% de la Valeur nominale
15 avril 2027	29 avril 2027	42,90% de la Valeur nominale
18 mai 2027	1 juin 2027	43,55% de la Valeur nominale
15 juin 2027	29 juin 2027	44,20% de la Valeur nominale
15 juillet 2027	29 juillet 2027	44,85% de la Valeur nominale
16 août 2027	30 août 2027	45,50% de la Valeur nominale
15 septembre 2027	29 septembre 2027	46,15% de la Valeur nominale
15 octobre 2027	29 octobre 2027	46,80% de la Valeur nominale
15 novembre 2027	29 novembre 2027	47,45% de la Valeur nominale
15 décembre 2027	29 décembre 2027	48,10% de la Valeur nominale
18 janvier 2028	1 février 2028	48,75% de la Valeur nominale
15 février 2028	29 février 2028	49,40% de la Valeur nominale
15 mars 2028	29 mars 2028	50,05% de la Valeur nominale



18 avril 2028	2 mai 2028	50,70% de la Valeur nominale
15 mai 2028	29 mai 2028	51,35% de la Valeur nominale
15 juin 2028	29 juin 2028	52% de la Valeur nominale
17 juillet 2028	31 juillet 2028	52,65% de la Valeur nominale
15 août 2028	29 août 2028	53,30% de la Valeur nominale
15 septembre 2028	29 septembre 2028	53,95% de la Valeur nominale
16 octobre 2028	30 octobre 2028	54,60% de la Valeur nominale
15 novembre 2028	29 novembre 2028	55,25% de la Valeur nominale
15 décembre 2028	29 décembre 2028	55,90% de la Valeur nominale
16 janvier 2029	30 janvier 2029	56,55% de la Valeur nominale
15 février 2029	1 mars 2029	57,20% de la Valeur nominale
15 mars 2029	29 mars 2029	57,85% de la Valeur nominale
16 avril 2029	30 avril 2029	58,50% de la Valeur nominale
15 mai 2029	29 mai 2029	59,15% de la Valeur nominale
15 juin 2029	29 juin 2029	59,80% de la Valeur nominale
16 juillet 2029	30 juillet 2029	60,45% de la Valeur nominale
15 août 2029	29 août 2029	61,10% de la Valeur nominale
17 septembre 2029	1 octobre 2029	61,75% de la Valeur nominale
15 octobre 2029	29 octobre 2029	62,40% de la Valeur nominale
15 novembre 2029	29 novembre 2029	63,05% de la Valeur nominale
17 décembre 2029	31 décembre 2029	63,70% de la Valeur nominale
15 janvier 2030	29 janvier 2030	64,35% de la Valeur nominale
15 février 2030	1 mars 2030	65% de la Valeur nominale
15 mars 2030	29 mars 2030	65,65% de la Valeur nominale
15 avril 2030	29 avril 2030	66,30% de la Valeur nominale
15 mai 2030	29 mai 2030	66,95% de la Valeur nominale
17 juin 2030	1 juillet 2030	67,60% de la Valeur nominale
15 juillet 2030	29 juillet 2030	68,25% de la Valeur nominale
15 août 2030	29 août 2030	68,90% de la Valeur nominale
16 septembre 2030	30 septembre 2030	69,55% de la Valeur nominale
15 octobre 2030	29 octobre 2030	70,20% de la Valeur nominale
15 novembre 2030	29 novembre 2030	70,85% de la Valeur nominale
16 décembre 2030	30 décembre 2030	71,50% de la Valeur nominale
15 janvier 2031	29 janvier 2031	72,15% de la Valeur nominale
18 février 2031	4 mars 2031	72,80% de la Valeur nominale
17 mars 2031	31 mars 2031	73,45% de la Valeur nominale
15 avril 2031	29 avril 2031	74,10% de la Valeur nominale
15 mai 2031	29 mai 2031	74,75% de la Valeur nominale
16 juin 2031	30 juin 2031	75,40% de la Valeur nominale
15 juillet 2031	29 juillet 2031	76,05% de la Valeur nominale
15 août 2031	29 août 2031	76,70% de la Valeur nominale
15 septembre 2031	29 septembre 2031	77,35% de la Valeur nominale

